

Orpi , barème des honoraires

ESTIMATION :

(à la charge du demandeur)

Avis de Valeur : 150 € TTC

VENTE IMMEUBLES & TERRAINS :

(honoraires à la charge du vendeur, sauf succession : honoraires charge acquéreur)

< 60 000 € :	honoraires fixes à 5 000 € TTC
De 60 001 € à 100 000 € :	honoraires fixes à 9 % TTC
De 100 001 € à 150 000 € :	honoraires fixes à 8 % TTC
De 150 001 € à 230 000 € :	honoraires fixes à 7 % TTC
De 230 001 € à 350 000 € :	honoraires fixes à 6 % TTC
> 350 001 € :	honoraires fixes à 5 % TTC

LOCATION :

Commercialisation / Négociation :

(à la charge du bailleur)

50 € TTC

Visite / Dossier / Rédaction bail :

(à la charge de chacune des parties : locataire et bailleur)

7,5 € / m²

Etat des lieux :

(à la charge de chacune des parties : locataire et bailleur)

2,5 € / m²

Garage (lot isolé) :

(à la charge chacune des parties : locataire et bailleur)

1 mois de loyer

GESTION LOCATIVE :

Honoraires sur les encaissements :

7,5 % HT soit 9,0 % TTC

Garantie Loyer Impayé :

(Ce taux pouvant évoluer en fonction des tarifs assureurs)

2,05 % TTC

Frais administratifs mensuels :

(Incluant les frais bancaires de virement / prélèvement, accès aux extranet, frais postaux courants...)

2€ TTC

ERRIAL :

(Equivalent de l'Etat des Risques et Pollutions pour la location)

20€ TTC

Honoraires sur travaux > 1000 € :

150 € + 2 % TTC du montant travaux

Aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers :

50 € TTC / an / lot

Prestations supplémentaires :

(Contentieux, sinistre, succession, changement propriétaire, représentation en AG, avenant au bail, fin de mandat)

90 € / heure TTC